

BILAN DE COMPÉTENCES MODULAIRES

MODULE ÉMERGENCE DES PISTES

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Faire le point sur son parcours
- Faire émerger des pistes professionnelles
- Réfléchir à sa dynamique d'évolution personnelle et professionnelle
- Mettre en place un plan d'action

PUBLIC

- Les salariés du secteur privé, en CDD ou CDI
- Les agents du secteur public, fonctionnaires, contractuels
- Les demandeurs d'emploi

PROGRAMME

Rendez-vous préalable

- Définir et analyser la nature des motivations et des besoins du demandeur
- Confirmer son engagement actif dans la démarche de bilan
- Informer sur les conditions du déroulement du bilan, sur les méthodes et techniques
- Finaliser le dossier d'inscription

Condition d'accès

Entretien préalable en présentiel et/ou visioconférence

Délais d'accès

- Réponse en 48h maximum
- I ^{er '}Rendez-vous dans les 8 jours maximum

Certification

Le bilan de compétences permet aux personnes d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel ou un projet de formation

Durée du bilan

- 8h de face à face. Alternance d'entretiens individuels et de séances de travail personnel
- Amplitude de 3 à 8 semaines

I / PHASE PRÉLIMINAIRE

- Expliciter et analyser son expérience
- Définir ses intérêts et identifier ses choix de projets possibles
- Répertorier ses compétences et repérer ses compétences transférables

2 / PHASE D'INVESTIGATION

- Faire émerger les pistes professionnelles
- Déterminer les possibilités d'évolution professionnelle
- Recenser les facteurs nécéssaires à la mise en oeuvre du projet professionnel ou du projet de formation

3 / PHASE DE CONCLUSION

- Valider le plan d'action à court, moyen et long terme
- Élaborer et remettre la synthèse de bilan au bénéficiaire

4 / PHASE DE SUIVI

- Au bout de 6 mois, un entretien d'Ih est proposé au bénéficiaire pour faire le point s'il le désire
- Conseil soutien redynamisation

Coût du bilan

■ 800 euros

Dates de bilan

Entrées / Sorties permanentes

Déroulement

- Présentiel
- À distance (visioconférence)
- Blended learning (mixte)

Accessibilité

- Nos locaux répondent aux normes d'accessibilté PMR
- Parking gratuit et places réservées PMR
- Bus : Lignes **4** (arrêt Morel), **I** (arrêt Maison de Technopôle) et **I4** (arrêt CNFPT)